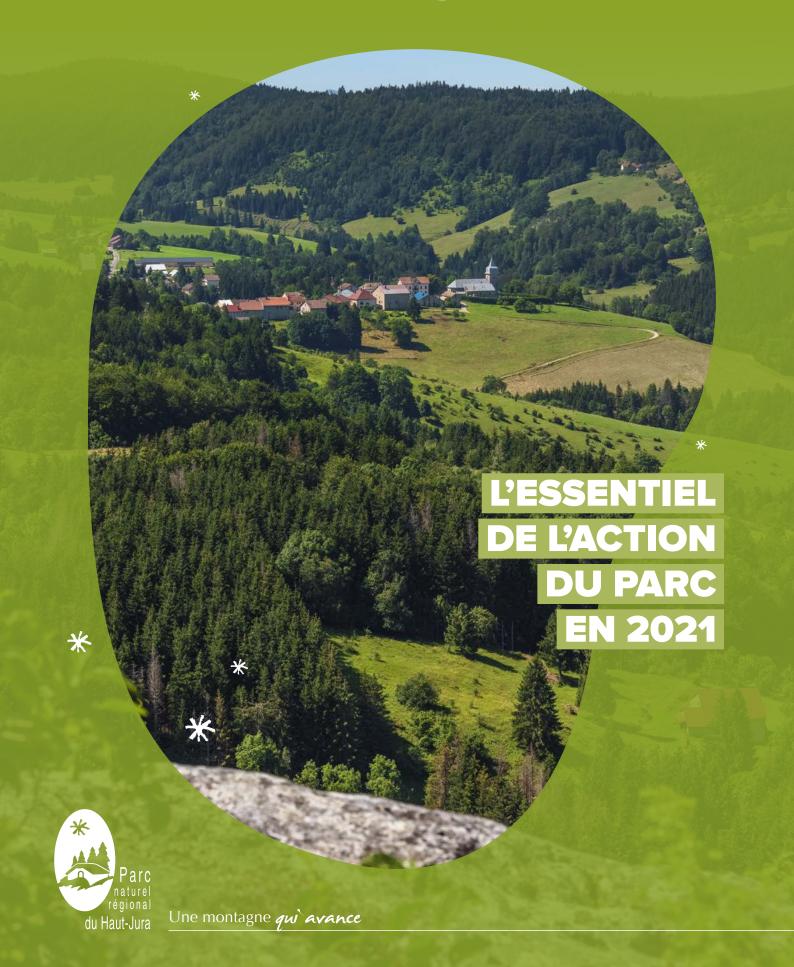
Parc naturel régional

Haut-Jura





Françoise VESPA
Présidente

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ce rapport d'activité est l'occasion de présenter le travail conduit par le Parc naturel régional du Haut-Jura que j'ai le plaisir de présider depuis plus d'un an ; un travail partenarial au plus près des territoires pour contribuer à l'attractivité et la qualité de notre montagne jurassienne.

L'année 2021 est restée, comme 2020, marquée par la crise sanitaire impactant le quotidien de chacun d'entre nous, celui de nos collectivités, des élus et de l'équipe technique et scientifique du Parc naturel régional.

Je salue la réactivité organisationnelle du Parc et l'adaptation des modalités de travail pour être au rendez-vous des engagements pris tout au long de l'année. Une adaptation encore plus nécessaire avec six mois d'intérim et l'arrivée d'une nouvelle directrice en juin.

Le Parc a continué à développer des partenariats, à rechercher des économies d'échelles avec les acteurs du territoire. Il a su se mobiliser pour solliciter des financements en saisissant les opportunités des appels à projet qui font écho aux projets à construire ou à amplifier.

Ce sont ainsi près de 160 actions et études menées à bien en 2021.

Avec un intérêt croissant de tous pour le Haut-Jura et plus généralement les espaces ruraux, réputés pour leur qualité paysagère et environnementale, un des enjeux pour le Parc est de faire de cette attractivité plus marquée une opportunité. Pour concilier développement local et valorisation des patrimoines (qu'ils soient paysagers, environnementaux ou culturels), nous agissons au quotidien en apportant notre expertise et nos connaissances mais aussi en accompagnant et animant vos projets.

Une liste exhaustive de nos missions territoriales n'est pas envisageable, tant l'activité est dense, mais le présent rapport a pour objectif d'en dépeindre un portrait fidèle en étant constructif pour l'avenir.

Je citerais quelques actions phares parmi celles que vous pourrez (re) découvrir dans ce rapport. Fruits de plusieurs années de travail, je me réjouis du classement Ramsar en février des Tourbières et lacs de la montagne jurassienne et en décembre de celui de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Bief de Nanchez.

La qualité de notre action à l'échelle du Pays du Haut-Jura a été saluée avec la signature de la première convention socle du département du Jura et dont la qualité a été saluée par l'État et la Région co-signataires. C'est aussi dans cette dynamique d'actualisation de notre projet de développement durable qu'une nouvelle stratégie touristique verra le jour dans le cadre du Plan Avenir montagne.



COMITÉ DE DIRECTION

Directrice I **Béatrice NEEL** Directrice adjointe Environnement et gestion de l'espace I **Anne-Sophie VINCENT** Directeur adjoint Développement et aménagement I **Edouard PROST** Responsable Administration générale I Rachel FERRAZZI Chef de service Biodiversité I **Manuel LEMBKE** Chef de service Grands cycles de l'eau I Julien MORONVAL Chef de service Urbanisme I **Matthieu PEROZ** Le programme de restauration des milieux « Restor'tetras », espèce ô combien emblématique, a pu être aussi mis en première ligne. Lauréat de l'appel à projet national Mob'Biodiv 2021 la qualité des travaux menés en partenariat et basés sur une analyse scientifique pointue a pu être mise à l'honneur en septembre lors de la remise des prix.

Enfin, le pilotage des travaux particulièrement impressionnants à Jeurre, pour redonner à la Bienne son espace de liberté, ont continué à mobiliser l'expertise des équipes et des financements conséquents.

La présentation de ce bilan me permet de saluer les contributions du Président et des membres du Conseil scientifique et prospectif. Ils participent en particulier aux démarches prospectives et stratégiques en cours et à venir : forêt, biodiversité, mobilité et sans oublier le climat au centre de la révision de la Charte.

Je remercie enfin nos nombreux financeurs et partenaires, Régions, Départements, collectivités, État et Union Européenne qui participent activement au fonctionnement et à la vie du Parc.

En soutenant nos projets, ils contribuent au développement de notre territoire, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la préservation de la montagne jurassienne, auxquels nous sommes tous profondément attachés.

Les défis sont nombreux mais stimulants. Avec l'engagement de la révision de la Charte du Parc dès 2022, il nous faudra par exemple être plus proactifs en matière d'économie sociale et solidaire ou encore de participation citoyenne. Je n'oublie pas les objectifs et les actions que nous aurons à retenir en faveur de la protection, la valorisation des espaces et des espèces pour contribuer à l'adaptation de notre montagne jurassienne au changement climatique. C'est tout l'enjeu des discussions à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan 2021.



BÉATRICE NEEL, NOUVELLE DIRECTRICE DU PARC

Béatrice Neel a pris ses fonctions à la direction du Parc du Haut-Jura le 1^{er} juin 2021. Un territoire qu'elle connaît bien puisqu'elle y habite depuis de nombreuses années. Elle a également collaboré au développement de certains programmes portés par le Parc et a suivi la révision de la Charte en 2010.

Ingénieure des travaux publics de l'Etat, Béatrice Neel a une double formation de biologie et d'architecte paysagiste. Guidée par les enjeux du développement durable, elle a occupé différents postes dans le massif jurassien dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de la mobilité et des transports, de la coopération transfrontalière ou encore de l'habitat. Elle était depuis 2014 cheffe du service Habitat Construction de la DDT de l'Ain. Femme de projets, Béatrice Neel aura à cœur de porter les stratégies de développement durable engagées par le Parc pour la montagne jurassienne, aux côtés des collectivités et de nos différents partenaires.

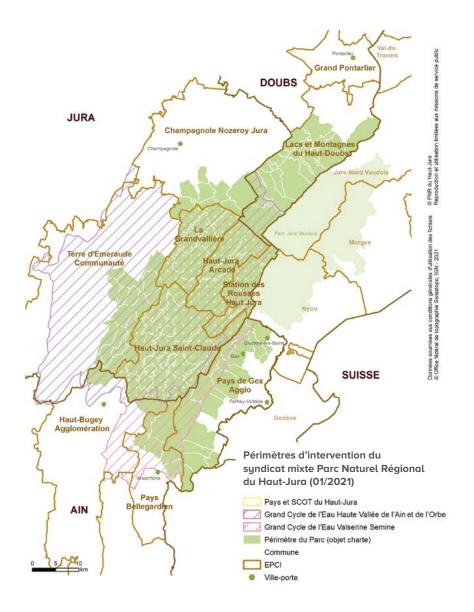
BUDGET 2021

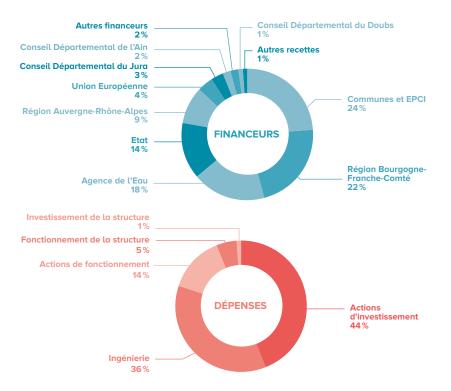
Le budget du Parc est de 5.8 millions d'euros en 2021, soit en progression de 30% par rapport à 2020.

Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 3.2 M€ et en investissement pour 2.6 M€

58% sont affectés aux dépenses sur les actions, 36% à l'ingénierie qui pilote ces actions et accompagne celle des tiers, et 6% au fonctionnement de la structure.















GOUVERNANCE

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Suite au renouvellement de sa gouvernance fin 2020, la mise en place de commissions thématiques avait été décidé. Au nombre de neuf, elles reprennent les grandes thématiques d'action du Parc et sont chacune présidée par un membre du Bureau, animée par un chargé de mission et composée de délégués volontaires et de membres du Conseil scientifique et prospectif.

L'objectif de ces commissions est d'offrir un espace d'informations, de dialogue et de réflexion aux délégués, sur des sujets précis. Les commissions ont également pour but de préparer les contributions en vue de la révision de la Charte du Parc, qui débutera en 2022.

Les commissions thématiques du Parc et leurs élus référents sont les suivantes :

- Urbanisme, architecture, patrimoine bâti et paysage: M. Philippe Passot
- Adaptation au changement climatique et mobilité : M. Gérald Husson
- Forêt et Filière bois : M. Gérald Husson
- Agriculture et alimentation : M. Yann Bondier Moret
- Économie de proximité : M. Frédéric Poncet
- Éco-tourisme et Activités de pleine nature :
 M. Guillaume Vannier
- Biodiversité : M. Stéphane Gardien
- Eau et milieux humides : M. Franck Girod
- Culture, éducation, Maison du Parc et Communication: M. Pierre Rebeix.

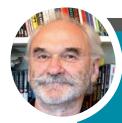
OPÉRATION ARCHIVAGE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE D'ARCHIVAGE

De mai à septembre, une opération d'archivage a été menée par les différents services du Parc. L'objectif affiché de cette campagne était de pouvoir trier et organiser les dossiers clos (de 1995 à 2019). Celui-ci a été atteint, permettant une gestion courante des archives pour les années à venir et une recherche optimisée pour l'équipe. Parallèlement le tri des dossiers se poursuit au sein des archives existantes. Cette campagne d'archivage a également permis le versement de très nombreuses ressources documentaires aux Archives départementales du Jura, favorisant ainsi le partage d'informations et de connaissances sur le territoire du Parc. A partir de 2022, l'archivage dans les bureaux se fera 1 fois par an sur les dossiers récents clos et les dossiers administratifs annuels.

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF (CSP)

Les membres du CSP ont été choisis parmi des scientifiques français et suisses couvrant un large panel des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales. Leur principale mission est d'apporter un regard scientifique collectif sur les grands enjeux de notre territoire. Pour animer leurs contributions, des réunions en visioconférence sont organisées tous les deux mois ainsi qu'une Assemblée générale en juin.



Hervé RICHARD, Président du Conseil scientifique et prospectif

CSP et Parc, c'est un véritable échange. En associant le Parc aux travaux d'un universitaire sur l'utilisation du casse cailloux, nous avons partagé l'analyse de l'état des lieux pour poursuivre avec une analyse sociologique pour proposer des modalités d'utilisation qui répondent aux différents enjeux, environnementaux, économiques et sociaux. Plus globalement, je retiens de très variées et nombreuses contributions en particulier au sein des différents commissions thématiques, ou encore lors du Comité syndical à Prémanon où j'ai pu aborder les conséquences du changement climatique."



O TOUT LE TERRITOIRE

COMPRENDRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cinq ans de suivi avec les « Alpages sentinelles »

Initié dans les Alpes, le réseau « Alpages Sentinelles » s'intéresse aux impacts du changement climatique sur les pratiques pastorales et sur leur évolution. Les alpages intégrant le dispositif ont vocation à être suivi sur le long terme et à être des supports de réflexion sur les changements à venir.

Sur le territoire du Parc, le réseau a été mis en place en 2017, dans le cadre du programme européen Leader et des actions d'accompagnement à la filière agricole.

Quatre alpages en 2017, rejoins en 2021 par un cinquième, ont ainsi permis de couvrir le territoire, différents faciès de végétation et d'exploitations. Plus précisément, les cinq alpages sentinelles du Haut-Jura sont :

- La Chenaillette (communes de Mijoux et Echenevex) ;
- Le Sorgia (communes de Valserhône, Collonges et Léaz);
- La Pillarde (commune de Divonne-Les-Bains);
- · La Dolarde (commune de Prémanon);
- La Grangette (commune des Longevilles Mont D'Or).

L'année 2021 a constitué la fin de la première phase du suivi. Elle va permettre de dresser un premier bilan et de restituer auprès des éleveurs et des partenaires des informations qui alimenteront leurs réflexions sur les questions des ressources fourragères et en eau et sur la gestion des alpages. Cette première phase nécessitera cependant une poursuite du suivi sur plusieurs années pour être suffisamment robuste.

Q AIN

PASTORALISME

Renouvellement du Plan Pastoral Territorial des Crêts du Haut Jura

Le Parc naturel régional du Haut-Jura anime le Plan Pastoral Territorial (PPT) des Crêts du Haut Jura, depuis juillet 2012. Ce programme, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs (en particulier la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA) et la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura), collectivités et financeurs du territoire, vise à développer et soutenir les actions en faveur du maintien et du développement du pastoralisme dans l'Ain. Il a permis de réaliser des aménagements pastoraux (citernes, parcs, goyas, ouverture, pistes), le réaménagement d'un chalet, la rédaction de deux plans de gestion intégrée. Ces actions ont maintenu ou amélioré les conditions de travail des alpagistes, le bien-être animal et les écosystèmes rares et fragiles. Arrivé à terme, le PPT doit être renouvelé afin de poursuivre ses missions. Avec un élément de plus en plus prégnant à prendre en considération : le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau et fourragère.

VOCATIONS DE LA CHARTE

UN TERRITOIRE
RESPECTUEUX
DE SON

ENVIRONNEMENT

UN TERRITOIRE
QUI DONNE
DE LA VALEUR
À SON ÉCONOMIE



Agriculture I Jean-Yves VANSTEELANT Milieux naturels I Célia DUJARDIN et Manuel LEMBKE

Roger FOL, Syndicat d'alpage du Sorgia - communes de Collonges et Valserhône

Le Plan Pastoral Territorial nous a permis de refaire nos points d'eau et d'acheter des clôtures mobiles pour les parcs. Il nous a aidé financièrement, ce qui est appréciable en particulier pour les gros investissements. En dehors de l'aspect financier, ce qui est intéressant c'est la demande de faire un point global sur l'alpage, les points forts et les faibles, et de programmer les travaux en conséquence. Cela a permis aussi de se rencontrer sur le terrain et de pouvoir discuter, facilitant ainsi les relations avec les partenaires du PPT. Son renouvellement est une bonne chose, nous avons encore des projets à mener."

VOCATIONS DE LA CHARTE

UN TERRITOIRE
CONSTRUIT,
VIVANT ET ANIMÉ
ENSEMBLE

UN TERRITOIRE
RESPECTUEUX
DE SON
ENVIRONNEMENT

URBANISME, ARCHITECTURE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGES

Q BANDE FRONTALIÈRE AVEC LA SUISSE

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

Envisager les mutations des paysages du massif jurassien franco-suisse

Un observatoire photographique des paysages (OPP) est un dispositif ayant vocation à témoigner des évolutions visibles d'un territoire. En réalisant puis reconduisant les mêmes prises de vues, à des périodes variables, il devient possible de relever les transformations des paysages, et de mieux saisir les dynamiques en cours.

En 2020, le Parc du Haut-Jura, côté français, et le Parc du Jura vaudois, côté suisse, s'étaient engagés à en mutualiser les coûts de réalisation. En 2021, après avoir retenu 20 clichés représentatifs des modifications paysagères en cours, ils ont :

- Rédigé une note quant à la méthodologie de sélection et de prises des vues,
- Comparé les clichés passés et présents et représenté, avec l'appui d'un bureau d'études et de partenaires, les paysages possibles en 2040.
- Décrit et testé les méthodes d'animation de cet outil, au cours de commissions de travail ou lors de la journée départementale des paysages, le 20 octobre dernier.

PARGES ET CHAMPFROMIER

RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

Un accompagnement financier pour la restauration d'un chalet d'alpage et d'une fontaine

En relation avec les collectivités, le Parc a soutenu la restauration du refuge du Chalet du Sac à Farges, propriété du SIVOM du Grand Crêt d'Eau, et d'une fontaine couverte sur la commune de Champfromier.

Les travaux sur le Chalet du Sac ont consisté à améliorer les conditions d'accueil du public en itinérance sur la Haute-Chaîne du Jura en renouvelant le mobilier (couchage, table et chauffage), à conforter la charpente et à remettre des enduits à la chaux naturelle en lieu et place d'enduit ciment. Ce projet a été réalisé en ayant recours à du bois issu des circuits courts. S'agissant de la fontaine à Champfromier, la restauration a porté sur la couverture, la reprise des enduits sur les murs et la remise en état de l'arrivée d'eau.

Ces investissements auront permis de restituer ces éléments de patrimoine dans leur état d'origine.

SAINT-CLAUDE

RENATURATION DES BERGES DE LA BIENNE

Un espace accessible vers la rivière

À la confluence entre la Bienne et le Tacon, le faubourg Marcel de Saint-Claude a poursuivi sa transformation en 2021. Toujours en co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Saint-Claude, le Parc a conforté cette année les constructions mitoyennes à la friche industrielle déconstruite précédemment : les cages d'escaliers et les murs mitoyens identifiés comme fragiles ont ainsi été consolidés, en partenariat avec les propriétaires concernés; et le bâtiment au n°14 présente aujourd'hui un pignon étanchéifié et crépi.

Cet espace en bord de Bienne est ainsi redevenu sécurisé et accessible. Aussi, pour en faire un espace public agréable, et dans l'attente de l'aménagement final qui reste à dessiner et à chiffrer précisément en 2022, le Parc a fait construire un équipement temporaire, propre à la détente et à la convivialité. Il existe donc désormais un petit espace couvert, approprié aux lieux, que les habitants ont pu découvrir avec plaisir en novembre 2021.



O STATION DES ROUSSES

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLPI)

Indiquer les activités économiques,

sans nuire au paysage

Depuis 2015, de nombreuses pré-enseignes publicitaires sont devenues illégales, et leurs indications ne peuvent être reportées que sur des dispositifs normalisés, comme les panneaux de signalisation d'information locale (SIL). Le Parc a donc lancé un appel à projets visant à accompagner des collectivités sur ces sujets. Deux Communautés de communes ont postulé, à savoir la Station des Rousses et Haut-Jura Saint-Claude.

La Station des Rousses souhaitait revoir son règlement local de publicité (RLP). Avec le Parc, il a été convenu d'un partenariat sur les volets du diagnostic et du rèalement notamment. Le document a été arrêté dans sa première version en décembre 2021. En complément, il a aussi été acté la réalisation d'un quide reprenant les orientations les plus intéressantes de ce RLP et donnant également des indications sur le traitement de la signalisation, dans l'optique de mieux définir un cadre commun à l'échelle du Parc.

Haut-Jura Saint-Claude souhaite, de son côté, mesurer l'opportunité d'une telle démarche. Le Parc l'accompagnera donc sur la partie diagnostic, au moins dans un premier temps.



Urbanisme I

Matthieu PEROZ (chef de service) Alexis NICOLAS (PLUi Grandvallière) Marie ZARAGOZA (Urban. opérationnel)



Antoine DELACROIX, Vice-Président de la Station des Rousses





PAYS DU HAUT-JURA

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

L'engagement du Pays pour mobiliser les fonds d'Etat

Fin 2020, le Gouvernement initiait une nouvelle génération de contrats territoriaux avec les collectivités : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Il vise à faciliter l'accès aux aides de toutes natures pour tous les porteurs de projets, publics ou privés. À l'échelle du Haut-Jura, les Communautés de communes Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade Communauté, La Grandvallière et la Station des Rousses ont choisi de confier l'animation du CRTE au Parc, via le Pays du Haut-Jura, du fait de ses engagements sur des projets opérationnels comme LYVIA ou le SCoT du Haut-Jura. En 2021, le Pays a ainsi :

- Rédigé une convention-socle, comprenant un diagnostic et la stratégie territoriale jusqu'en 2026 : cette convention a été signée en juillet en présence du Préfet et de la Région Bourgogne-Franche-Comté;
- Travaillé à la formalisation d'un complément opérationnel pour l'an prochain, reprenant les actions portées par de très nombreux acteurs.

Le CRTE du Haut-Jura a été signé le 26 janvier 2022.

O TOUT LE TERRITOIRE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vers une nouvelle stratégie « Ambition Climat 2030 »

Dix ans après le lancement de son Plan Climat Energie Territorial (PCET), le contexte ayant fortement évolué, le Parc a engagé un travail de redéfinition de sa stratégie en matière d'adaptation du territoire au changement climatique et de neutralité carbone.

Les objectifs : faire le point sur l'action climatique menée par le Parc et les acteurs du territoire et définir un nouveau plan d'actions ambitieux pour accélérer la dynamique.

Cette démarche territoriale s'adresse à l'ensemble des acteurs du Haut-Jura (collectivités, partenaires, acteurs économiques, acteurs associatifs...). Plusieurs temps de co-construction seront proposés en 2022 et début 2023. Ils permettront d'aboutir à une nouvelle stratégie courant 2023.





Énergie, climat I Carole ZAKIN Mobilité I Marie ZARAGOZA

PAYS DU HAUT-JURA

CENTRALES VILLAGEOISES DU HAUT-JURA

Les premières toitures équipées

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Centrales Villageoises du Haut-Jura a pour objectif de développer les énergies renouvelables dans le Haut-Jura en associant citoyens, collectivités, entreprises et associations locales.

En 2021, le Parc a poursuivi son appui technique auprès de la SCIC pour la mise en place de son premier projet photovoltaïque qui comprend 8 toitures, allant de la maison individuelle jusqu'à des bâtiments de plus grande taille comme des gymnases, des bâtiments publics, agricoles et d'entreprises, répartis sur le Haut-Jura. L'année 2021 marque ainsi le début de la concrétisation du projet après de longs mois de travail avec la mise en place de 5 installations photovoltaïques et la première mise en service en décembre 2021.

YVES POETE, Président des Centrales Villageoises du Haut-Jura

Le dernier rapport du GIEC nous rappelle que chaque tonne de CO2 évitée compte pour lutter contre le dérèglement climatique. Tout le monde peut agir, chacun à son niveau, mais il existe un grand besoin de simplification et de coordination entre les acteurs du Haut-Jura, et au-delà... Rêvons avec les Centrales Villageoises du Haut-Jura, mais pas tant que cela: et si tous les toits du Haut-Jura étaient couverts de panneaux solaires pour produire toute l'électricité consommée par les habitants qui vivent dessous ? "



VOCATIONS DE LA CHARTE

UN TERRITOIRE
RESPECTUEUX
DE SON

UN TERRITOIRE
QUI DONNE
DE LA VALEUR
À SON ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT





QUIÉTUDE ATTITUDE Formation et journée d'échange pour les socio-professionnels du tourisme

Le programme Quiétude Attitude promeut une pratique raisonnée, raisonnable et durable des activités de plein air. Fin 2021, en lien avec notre voisin suisse du Parc Jura Vaudois, la première formation Quiétude Attitude a été déployée à destination des socio-professionnels du territoire, relais incontournables auprès des clients en séjours ou des pratiquants locaux de la montagne jurassienne. Cette riche journée d'échange a permis aux offices de tourisme, moniteurs de ski, accompagnateurs montagne, loueurs de matériel, hébergeurs ou formateurs aux métiers de la montagne, d'appréhender de manière participative, constructive et concrète plusieurs thématiques d'actualité: impact des loisirs de plein air sur l'environnement, partage de l'espace, fréquentation des milieux naturels, réglementation, ou encore notion de dérangement de la faune. Par une série de jeux de rôles et de mise en situation, chaque participant a pu exposer et contribuer aux réflexions collectives pour construire ensemble des éléments de langage positifs qui pourront être communiqués aux pratiquants. Cette formation sera dispensée plus largement sur l'année 2022.



Découvrir l'engagement des sportifs de la montagne jurassienne pour Quiétude Attitude <u>sur la chaîne</u> YouTube du Parc

O TOUT LE TERRITOIRE

MONTAGNES EN TRANSITION

Etats généraux sur la transition du tourisme dans les Montagnes du Jura

Le Parc s'est associé et s'est investi dans l'organisation des Etats généraux sur la transition du tourisme en montagne, qui se sont tenu le 23 et 24 septembre 2021 à Prémanon. Lors de ces réflexions nationales simultanées, le Parc a pu participer à de nombreux échanges et temps de travaux / réflexions sur l'avenir du tourisme au cœur des Montagnes du Jura. Ces journées se sont inscrites dans la continuité du séminaire européen « Montagnes en transition » organisé à Métabief en mars 2021 au cours duquel le Parc avait présenté son approche en matière de développement touristique et d'activités de loisirs à travers le programme Quiétude Attitude. Les réflexions engagées sur ces deux jours ont permis de fédérer bon nombre d'acteurs du massif du Jura autour de la nécessité de penser un nouveau modèle touristique encore plus durable et résilient sur le territoire. À travers son expertise, les actions qu'il porte et les partenariats qu'il a pu nouer, le Parc souhaite jouer un rôle actif dans la construction du futur touristique du massif.



Julien RUELLE
Grandes traversées du Jura I
Carline BARIC

Guy VACELET, Président des Grandes traversées du jura

Depuis de nombreuses années, le Parc et les Grandes traversées du Jura travaillent main dans la main pour développer et promouvoir une itinérance douce à travers le massif du Jura. En 2021 encore, grâce au poste et aux actions de communication portés par le Parc, les GTJ ont pu maintenir une visibilité importante dans le monde de l'itinérance et auprès du grand public, en France comme à l'étranger. Cette forme de notre partenariat prend fin mais la collaboration entre nos deux structures reste présente et solide. Une nouvelle convention est en cours de rédaction pour entériner le maintien de cette collaboration historique et traiter de concert les nombreux sujets qui nous sont communs en matière d'éco-tourisme et d'activités de pleine nature."



UN TERRITOIRE CONSTRUIT, VIVANT ET ANIMÉ ENSEMBLE

UN TERRITOIRE RESPECTUEUX DE SON

ENVIRONNEMENT UN TERRITOIRE

UN TERRITOIRE
QUI DONNE DE LA VALEUR
À SON ÉCONOMIE



Découvrez la marque Valeurs Parc sur le site **www.consommer-parc.fr** et en vidéo <u>sur la chaîne YouTube</u> du Parc



Economie de proximité I
Floriane BAUER-CAUNEILLE
Tourisme I Florian MARGUET
Agriculture I Jean-Yves VANSTEELANT
Activités de pleine nature I
Julien RUELLE

O TOUT LE TERRITOIRE

MARQUE VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

Un accompagnement sur-mesure pour des pratiques encore plus responsables



PARC NATUREL RÉGIONAL

Avec plus de 70 bénéficiaires, le réseau de la marque Valeurs Parc continue de s'étoffer! De quoi adapter les projets au plus près des besoins des bénéficiaires. C'est donc suite aux échanges lors des audits

individuels, que le Parc a proposé aux volontaires d'être accompagnés dans la mise en avant de leurs pratiques responsables. Pour les agriculteurs, l'accompagnement a porté sur l'accueil du public : que mettre en avant, quels travaux nécessaires, quel budget...? Pour les hébergeurs, il s'agissait de porter une attention particulière à l'amélioration des pratiques : comment réduire l'impact écologique de son activité, comment améliorer et valoriser les qualités de l'environnement immédiat de son hébergement (aménagement pour l'observation de la faune-flore, création de livrets de découverte...). Des retours plus que positifs pour les 18 bénéficiaires de cette action!

O TOUT LE TERRITOIRE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIALE (PAT) DU HAUT-JURA

Une reconnaissance nationale pour un projet local!

Avec son Projet Alimentaire Territoriale (PAT), initié en 2020, le territoire du Haut-Jura poursuit son engagement en faveur de la transition agricole et alimentaire. La récente reconnaissance officielle par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation témoigne de la pertinence de la démarche menée. Après une première étape pour identifier les enjeux du territoire, des rencontres ont été organisées autour des problématiques d'installation foncière, d'accompagnement des porteurs de projets, d'approvisionnement de la restauration scolaire et d'accès aux productions locales. En allant à la rencontre des acteurs (exploitants, collectivités...), il s'agissait de profiter des retours d'expériences et des témoignages pour alimenter le plan d'actions. Celui-ci se formalisera dans le cadre d'ateliers ouverts aux collectivités, partenaires, socio-professionnels, associations et représentants de citoyens au premier trimestre 2022. Il constituera la feuille de route en faveur d'une alimentation locale pour les années à venir.

Élise et Samuel RINGOT, gérants de l'éco-camping Le Valserine à Chézery-Forens



Il y a maintenant trois ans que la marque Valeurs Parc se porte garante de notre évolution et reconnait notre engagement envers notre territoire. Les échanges, les réunions proposées nous ont permis d'avancer et de nous améliorer pour la mise en avant de l'économie locale ainsi que de nous renseigner sur la biodiversité. Nous avons pu travailler en partenariat avec le CPIE et le Parc afin de proposer un livret éducatif et ludique sur le « bijoux naturel » de notre lieu d'hébergement : la Valserine, première rivière classée « Rivière sauvage ». Les touristes pourront eux aussi contempler la rivière en s'informant. Faire partie du réseau de la marque Valeurs Parc c'est avoir un accompagnement et un soutien qui nous permettent d'être fiers de notre démarche."

FORÊT & FILIÈRE BOIS

VOCATIONS
DE LA CHARTE
UN TERRITOIRE
RESPECTUEUX DE
SON ENVIRONNEMENT

O TOUT LE TERRITOIRE

AMPLIFIER NOS PARTENARIATS AVEC LE MONDE FORESTIER

Des conventions signées avec les Communes forestières et l'ONF pour les forêts publiques

Avec près de 70 % de couverture du territoire du Parc, la forêt tient une place majeure dans la gestion du territoire, son attractivité et sa dynamique. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans la vie même du massif du Haut-Jura.

Lors du Comité syndical du 11 décembre 2021, le Parc a signé des conventions cadres avec l'Office national des forêts (ONF) et les Unions régionales des Communes Forestières (COFOR) dans le but de structurer au mieux les échanges avec ces acteurs de la gestion des forêts publiques.

Ces conventions identifient notamment les projets communs en cours et les axes de travail à développer ensemble pour favoriser la mise en place de démarches et d'actions territoriales intégrant toutes les dimensions de la forêt et les potentialités du bois.

Q TOUT LE TERRITOIRE

PRÉVENIR LES DÉGÂTS DES SCOLYTES SUR NOS FORÊTS

Des "bûcherons-pompiers" pour lutter contre les scolytes?

Au printemps, le Parc a finalisé une étude de faisabilité sur la mise en place d'un dispositif de détection et de neutralisation précoce des scolytes sur les pessières d'altitude du Haut-Jura.

Cette étude a permis de montrer que les acteurs de la filière étaient favorables à la mise en place d'un tel dispositif, ciblant les secteurs entre 800m et 1200m d'altitude et estimant que les besoins se situaient principalement en forêt privée.

Suite à cette étude, le déploiement opérationnel du dispositif est porté par le Centre Régional de la Propriété Foncière (CRPF), l'interprofession FIBOIS et l'association PRO ETF (Entreprises de Travaux Forestiers) Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs actions sont expérimentées : la prospection renforcée sur certains secteurs, l'identification des foyers de scolytes par télédétection et la mise en place d'une bourse des travaux « bûcherons-pompiers ».











Q JEURRE

VOCATIONS DE LA CHARTE

UN TERRITOIRE
RESPECTUEUX
DE SON
ENVIRONNEMENT

RESTAURATION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT DE LA BIENNE

Un chantier ambitieux pour restaurer le site des anciennes gravières de Jeurre

Cette opération d'envergure qui s'est déroulée tout au long de l'année 2021 concerne plus d'1 km de cours d'eau et plusieurs dizaines d'hectares. C'est un niveau d'ambition élevé alliant réduction du risque de capture par les anciennes gravières et restauration maximale de l'Espace de Bon Fonctionnement de la rivière. Le phénomène de capture d'une rivière par un plan d'eau entraine des conséquences hydrauliques graves. En résumé cette opération a poursuivi plusieurs objectifs:

 Restaurer un fonctionnement le plus naturel possible du cours d'eau suite à l'exploitation des carrières;

- Améliorer la prévention des inondations en restaurant le champ d'expansion de crue ;
- Diminuer la surface des plans d'eau de l'ordre de 2.7 ha au profit de milieux alluviaux qui connectent plus facilement avec la Bienne lors des crues;
- Gérer les espèces végétales exotiques envahissantes;
- Favoriser la diversité des milieux naturels et des espèces autochtones... tout en préservant les autres usages du site, au profit des populations riveraines.

A l'issue des travaux, on constate que la Bienne à Jeurre retrouve doucement son espace de liberté et dessine déjà des bras secondaires. Le lit mineur (lit en eau) réagit également très bien avec de nouvelles alternances de faciès et une diversité des matériaux plus intéressante. Il faut désormais laisser le temps faire son œuvre!



Découvrez les travaux de Jeurre <u>en vidéo sur la</u> <u>chaîne Youtube du Parc.</u>

Q BASSINS VERSANTS DE LA BIENNE ET DU MURGIN

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

L'opération collective Cap rivières saines

L'opération collective Cap rivières saines vise à inciter le plus grand nombre d'entreprises à adopter une démarche vertueuse vis-à-vis de leur impact sur la qualité de l'eau des rivières. Le territoire correspond aux bassins versants de la Bienne et du Murgin, dont la qualité de l'eau est dégradée par la présence de substances toxiques (métaux lourds, hydrocarbures, pesticides...).



Découvrez le témoignage de l'entreprise **Dalloz Créations**, bénéficiaire de l'opération Cap rivières saines, <u>en vidéo sur la</u> <u>chaîne YouTube du Parc</u>. Au cours des trois années de mises en œuvre de l'opération, 150 rencontres individuelles sont prévues auprès des entreprises les plus à risque de générer des pollutions toxiques.

En 2021, priorité a été donné aux entreprises travaillant les métaux, avec une trentaine d'entreprises visitées. Les principaux axes d'amélioration identifiés sont la couverture des bennes de copeaux métalliques, la prévention des pollutions accidentelles et l'amélioration du rendement épuratoire des stations de pré-traitement.

Frédéric DRIVET, Directeur de l'entreprise Dalloz Créations

Auparavant, le nettoyage des outillages de traitement sous vide utilisait l'eau de la rivière pour le rinçage final, et générait des rejets de métaux lourds. Avec la collaboration du PNR, nous avons supprimé le prélèvement d'eau dans la rivière en utilisant un nouveau procédé de nettoyage (à sec) et nous avons diminué nos rejets de métaux lourds. Quelques pièces sont encore, transitoirement, rincées à l'eau. Notre but est de continuer cette collaboration avec le Parc, qui nous soutient pour obtenir des subventions et mettre en place une solution industrielle efficace qui nous permettra d'obtenir zéro prélèvement dans la rivière et zéro rejet de métaux lourds.."

Q CHÉZERY-FORENS

PRÉVENTION DES INONDATIONS Restauration de la Valserine au Grand Essert

Suite à une étude menée en 2020, le Parc a procédé aux travaux sur le site du Grand Essert à Chézery-Forens. Ils ont consisté en un arasement du merlon qui avait été érigé dans les années 1990, jusqu'à un niveau qui permette à la rivière de dissiper son énergie en débordant lors des crues. Cette dissipation d'énergie permettra de stopper le processus d'enfoncement du lit de la rivière qui pourrait menacer les ouvrages en amont. Les sédiments constituant le merlon avaient été prélevés dans la rivière, ils ont été réinjectés au sein du lit afin de compenser son enfoncement. Les terrassements terminés, une crue a permis d'observer que pour un débit correspondant à deux fois le débit moyen, la Valserine s'apprête à déborder. Désormais la Valserine pourra donc dissiper son énergie latéralement et recharger les milieux humides attenants dès qu'une crue significative viendra.



Découvrir les actions mises en place sur la Valserine dans la lettre Valserine Infos. <u>Sur</u> <u>notre site internet,</u> rubrique "Eau, milieux humides" puis "Bassin versant Valserine"

O BASSIN VERSANT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AIN ET DE L'ORBE

PROJETS PÉDAGOGIQUES 280 élèves mobilisés pour « Mission rivière »

Durant l'année scolaire 2020-2021, huit classes et 280 enfants ont participé à « Mission Rivière », projet pédagogique élaboré par les services du Parc. Leur mission ? Jouer le rôle de techniciens de rivière engagés pour faire le diagnostic d'une rivière proche de leur école!

Accompagnés par des animateurs (la mission est confiée au CPIE du Haut-Jura), les enfants de Clairvaux-les-Lacs, Aromas, Poids-de-Fiole, Fort-du-Plasne, Moirans-en-Montagne et La Rixouse ont observé puis analysé différents aspects de ces cours d'eau (des tronçons du Moularot, du Drouvenant, de la Bienne, de la Lemme, etc.), pour en comprendre le fonctionnement. Chaque classe a bénéficié pour cela de six séances d'animations autour de la ripisylve, l'occupation des sols, le

fonctionnement d'une rivière, les aménagements humains sur la rivière...

À l'issue de cette mission, les enfants ont transmis leur diagnostic à la technicienne de rivière du Parc, et réalisé une fresque collective, avec l'appui de l'artiste Mathilde Poncet.

Q SAINT-GERMAIN-DE-JOUX

RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Le seuil de l'ancienne scierie Neyron sur la Semine

Sur la Semine, le seuil de l'ancienne Scierie Neyron, sans usage depuis de nombreuses années, limitait fortement le passage des poissons de l'aval vers l'amont. De plus, le seuil orientait les écoulements vers la route départementale, et l'érodait. Avec l'accord du propriétaire, associé au projet dès les premières réflexions, et suite au travail d'un bureau d'études, un scénario de restauration a été mis en place. Les travaux d'arasement du seuil et de remodelage du lit du cours d'eau ont commencé mi-septembre et ont duré quatre semaines, en collaboration étroite avec les propriétaires riverains. L'ancien canal de la scierie a également été comblé et le talus de la route renforcé. L'apport de blocs et la création de radiers avait pour but de diversifier les écoulements et l'habitat de la faune aquatique. Quelques semaines après la fin des travaux, il est déjà difficile d'imaginer la présence de l'ancien barrage. Les poissons pourront dès cet hiver circuler librement sur ce troncon de cours d'eau.



Découvrir les actions mises en place sur la Valserine dans la lettre Valserine Infos. <u>Sur notre site internet</u>, rubrique "Eau, milieux humides" puis "Bassin versant Valserine"



Chef de service I Julien MORONVAL Assistante, gestionnaire I Aline DALLOZ

Chargés de mission et techniciens I Romain BELLIER, Bertrand DEVILLERS, Anne-Fleur DOREY, Quentin DUCREUX, Aimé ECOIFFIER, Yan HECKETSWEILER, Sabrina LE ROY, Geoffrey VISI















O DOUBS ET JURA

RESTAURER LES HABITATS FORESTIERS

Restor'Tétras : un projet d'envergure en faveur du Grand Tétras

En 2021, le Parc naturel régional du Haut-Jura a répondu, en partenariat avec le Groupe Tétras Jura, à l'appel à projet Mob'Biodiv lancé par l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du programme gouvernemental France Relance, Restor'Tétras a pour objectif principal la réalisation de travaux forestiers pour restaurer ou maintenir des habitats favorables pour le Grand Tétras. Un travail préalable a permis d'identifier les secteurs concernés par les travaux dans le département du Jura et du Doubs. Au total, ce sont 62,5 hectares de forêt qui sont ciblés pour plus de 300 hectares d'habitats améliorés. Les premiers chantiers ont été réalisés à l'automne 2021 et ils se poursuivront en 2022. Le projet verra également la réalisation d'actions de sensibilisation et de communication autour de ces travaux et de la conservation de l'habitat du Grand Tétras et des autres espèces concernées par cet habitat.

O NANCHEZ

TOURBIÈRES DU BIEF DU NANCHEZ

Le classement en Réserve naturelle régionale est officiel!

Au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura et a été classé Réserve naturelle volontaire (RNV) en 1992. Depuis 2002, suite à un changement de statut juridique, la Région Bourgogne-Franche-Comté entreprend de reclasser ses ex-RNV en Réserves naturelles régionales. La commune de Nanchez s'est naturellement inscrite dans cette démarche, sollicitant l'accompagnement technique du Parc. Après une phase d'animation foncière et de concertation avec les acteurs locaux, la demande de classement a été déposée en janvier 2021. Il s'en est suivi

11 mois d'instruction par les services de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a émis un avis favorable au classement en Réserve naturelle régionale le 17 décembre 2021! Ce sont donc 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux) qui bénéficient du statut de RNR. Il s'agit désormais pour le Parc, gestionnaire de la Réserve, la commune et l'ensemble des acteurs de réaliser un plan de gestion, et de poursuivre les actions de préservation et de connaissance des milieux naturels et des espèces de la réserve, dont les tourbières sont inscrites au site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne ».

VALLÉE DU FLUMEN

CARNET ROSE

Retour de l'Aigle royal

Même si l'Aigle royal a fait son retour sur le territoire du Parc en 1994, dans l'Ain, ce n'est qu'en 2021, qu'un couple s'est reproduit dans la partie comtoise. Cet évènement était attendu depuis plus d'un siècle.

Depuis son retour sur le territoire du Parc, une coordination des observateurs s'est progressivement mise en place pour assurer le suivi de l'espèce. La LPO Bourgogne Franche-Comté coordonne la remontée de l'information grâce à sa base de données sur l'ensemble de la région, et localement le Parc fait le lien entre les différentes structures, essentiellement l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura dans l'Ain. Une journée concertée de suivi est également organisée chaque mois de mars pour déterminer les territoires occupés dans le massif. Au moment de la nidification, des observateurs bénévoles et de l'OFB ont assuré le suivi. Le Parc a quant à lui coordonné la communication, très importante, autour de cet heureux évènement.



O TOUT LE TERRITOIRE

LIFE TOURBIÈRES DU JURA

L'heure du bilan... avec la perspective d'un deuxième programme

Après 7 ans de mise en œuvre, le programme Life tourbières du Jura s'est clôturé fin novembre 2021. Le travail des six bénéficiaires* a permis la réhabilitation de 52 tourbières du massif du Jura franc-comtois, soit 300 hectares, sur 34 communes et 14 sites Natura 2000. Il constitue à ce jour la plus grande dynamique de réhabilitation de tourbières de France, voire d'Europe de l'ouest.

Sur le territoire du Parc, ce sont presque 20 tourbières qui ont été réhabilitées grâce à ce programme. Deux aménagements de type platelage ont été également recréés pour la découverte des sites. Le dernier chantier du programme Life tourbières du Jura a d'ailleurs été réalisé dans le Parc, sur la tourbière des Grands Champs, sur la commune des Crozets.

Tout au long de ces 7 années, au-delà des chantiers, les bénéficiaires du programme se sont attachés à transmettre leurs connaissances sur ces milieux naturels et à sensibiliser le grand public et les élus aux enjeux de leur préservation. Visites de travaux, réunions publiques, animations scolaires, projections, etc. ont ainsi été organisés sur l'ensemble des sites. Ces évènements ont permis de toucher plus de 7 000 habitants et élus, 350 étudiants et 1 050 scolaires. Et cela sans compter les nombreux articles de presse et interventions audiovisuelles qui ont été diffusés, dont le film "Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne" qui a connu un vif succès. Il est toujours visible à la Maison du Parc à Lajoux ou sur le site internet du programme.

Ce travail en partenariat avec d'autres structures, ayant chacune leurs spécialités, a permis d'acquérir une solide expérience ... et de la partager aux autres gestionnaires de tourbières, en France comme à l'étranger. Le 20 mai dernier un évènement digital a permis de présenter l'ampleur du projet et des expériences acquises. Un recueil d'expériences décrivant plus précisément la démarche et les actions réalisées sur plusieurs sites est également disponible, de même que résumé du projet (début 2022).

Fort de la réussite de ce programme et du travail partenarial engagé, et parce qu'il reste encore sur le territoire de nombreuses tourbières qui ont besoin d'être réhabilitées, un nouveau programme Life a été déposé auprès de la Commission Européenne. Nous saurons au printemps s'il est retenu, pour une mise en œuvre durant les 7 prochaines années.

* Les six bénéficiaires du programme sont : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, Parc naturel régional du Haut-Jura, Les Amis de la Réserve du lac de Remoray, Syndicat mixte Doubs Dessoubre et la DREAL Bourgogne Franche-Comté.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (CSRPN) - AVIS 2021-08

[Le programme Life tourbières du Jura enregistre des] premiers résultats encourageants en termes de conservation de la biodiversité et d'amélioration des fonctionnements hydraulique et hydrologique en période estivale notamment. La qualité de la communication auprès du public [a permis] une appropriation et compréhension des enjeux du programme. [Celui-ci s'est distingué par son] caractère novateur et l'importance du réseau d'acteurs professionnels et bénévoles [mobilisés]."



Découvrir le bilan du programme Life tourbières du Jura sur le site www.life-tourbieres-jura.fr (rubrique Téléchargements puis Informations techniques)



Chef de service I Manuel LEMBKE
Chargés de mission I
Julien BARLET, Célia DUJARDIN,
Pierre DURLET, Caroline KEBAILI,
Laurane PALANCHON,
Axel PEYRIC, Jean-Baptiste STROBEL



Q TOUT LE TERRITOIRE

NATURE IN SOLIDUM

Une édition pour retracer les premières créations des artistes

Pour se saisir, de manière originale et créative, de la diversité des enjeux environnementaux auxquels le territoire fait actuellement face, le Parc, en collaboration avec la Direction Régionales aux Affaires Culturelles (DRAC) Bourgogne-Franche-Comté, a initié un programme d'actions culturelles et artistiques intitulé « Nature in Solidum ». Proposée depuis 2018 aux collectivités du territoire, cette démarche veut favoriser les approches sensibles et créatives en considérant l'art et la création comme une réponse possible et originale à ces enjeux actuels.

Le premier appel à manifestation d'intérêt, lancé auprès des collectivités du Parc, a donné lieu à trois résidences artistiques dans trois communes du Parc (La Pesse, Jeurre et Avignon-les-Saint-Claude) et une Commande publique d'œuvre d'art dans l'espace public à Morez (réalisation et installation de l'œuvre prévue en 2022). Les six artistes se sont emparés de problématiques aussi variées que la pollution visible et invisible des rivières, l'évolution à long terme des forêts, la transition énergétique ou la question de la lumière et de l'ensoleillement dans les villes post industrielle de fond de vallée. Restitutions publiques, journées de rencontres avec les artistes et leurs créations, exposition collective à la Fraternelle ont été proposés aux habitants et au public pour découvrir et comprendre le fruit de leurs recherches.

L'édition « Nature in Solidum / Edition 2019-2020 », rassemblant matériaux, documents et images choisies issus des résidences artistiques, a pour vocation de laisser une trace de ces démarches singulières et de donner envie à d'autres communes d'expérimenter, à leur tour, des rencontres artistiques fructueuses.



Découvrir l'édition « Nature in Solidum » sur notre site internet

Q LÉLEX ET VALSERHÔNE

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Mêler science et art pour mieux comprendre la vie de la Valserine

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'école de Lélex et celle des Montagniers à Valserhône ont participé au programme pédagogique « Au cœur de la Valserine » qui leur a permis d'explorer la Valserine et ses différents visages...

Grâce à des interventions d'un technicien de rivière du Parc, les élèves ont cheminé par questionnements pour aborder le relief, le rôle des cailloux dans la rivière, leur diversité et l'importance de l'érosion pour la richesse de la vie aquatique.

Dans un second temps, une compagnie artistique (La Toute petite compagnie) est venue en résidence au sein des classes. Elle a accompagné les enfants dans l'écriture d'une symphonie sur une goutte d'eau qui parcourt la Valserine. Les enfants ont composé des musiques restituant les rythmes, résonnances, rencontrés à chaque étape du voyage. Des haïkus écrits par les élèves accompagnent cette symphonie. L'ensemble a été joué et enregistré par chaque classe. Un diaporama musical, créé par la Compagnie, restitue aussi la démarche et le travail des enfants.







Culture I Marie-Pierre REYNET
Education au territoire I
Alexina VANDELLE
Maison du Parc I
Mathilde FEUILLAS
Caroline REYMOND-CLÉMENT
Garance PONSOT

Frédéric PARMENTIER, Enseignant à l'école de Lélex



Les enfants se sont beaucoup investis dans ce projet car la Valserine fait partie de leur quotidien...
Le travail d'écriture avec la Toute petite compagnie leur a permis de remobiliser des notions complexes (l'érosion, la circulation et le rôle des cailloux dans la rivière) abordées avec Quentin, le technicien de rivière du Parc. La preuve : ils en parlent encore ! Pour ma part, j'ai apprécié de mener un projet transversal, abordant les sciences et le domaine artistique avec des professionnels (un technicien de rivière, des artistes). Cela a été très riche, et j'ai pu travailler dans différentes disciplines sur la base."

LES VISAGES DU PARC EN 2022



Sylvie BARBIER



Julien BARLET



Romain BELLIER



Nadège BONNET MATHIEU























Rachel FERRAZZI





Caroline KEBAILI









Thomas MAGNIN-FEYSOT





















REYMOND-CLEMENT







STROBEL



Véronique TINGUELY



Alexina VANDELLE





Carole ZAKIN





Maison du Parc du Haut-Jura 29 le Village 39310 Lajoux Tel: 03 84 34 12 30 www.parc-haut-jura.fr

et la mise en œuvre de ses actions, le Parc naturel régional du Haut-Jura bénéficie du soutien financier de :





































